



Réflexions sur l'évaluation en DNL SVT

Animation inter-académique du 16 octobre
2013

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



L'évaluation en DNL

- o Importance de l'oral et croisement de critères définis conjointement par les **deux évaluateurs**
- o Ce sont des **compétences** qui sont évaluées (Cf. CECRL)
- o Évaluations habituelles de compétences scientifiques + prépondérance de l'évaluation de la maîtrise des compétences langagières :
 - o Évaluation prise de parole en continu / en interaction
 - o Compréhension écrite
 - o Expression écrite
- o Situations **contextualisées** de **mobilisation de connaissances** où la langue est vecteur de communication

Le baccalauréat

- o L'indication « section européenne » suivie de la désignation de la langue étrangère concernée, est portée sur le diplôme des bacheliers d'un baccalauréat général ou technologique ayant obtenu :
 - o une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve obligatoire, du premier groupe, de langue vivante 1 ou de langue vivante 2, relatif à la langue de la section ;
 - o une note égale ou supérieure à 10 sur 20 lors de l'épreuve spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne.

Évaluation spécifique

- o **Épreuve orale de langue** : 20 minutes de préparation+ 20 minutes d'oral, 80% de la note globale
 - o Deux parties d'égale importance
- o **Attribution de la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe terminale**, 20 % de la note globale

Évaluation spécifique

- o Référence *BO n°42 du 13 novembre 2003*
- o Deux parties :
 - o La première partie, conduite dans la langue de la section, prend appui sur **un document ou un support d'activités** se rapportant à la discipline ou au champ disciplinaire dont l'enseignement a été partiellement ou totalement dispensé en langue étrangère.
 - o La deuxième partie de l'épreuve consiste en un entretien, conduit dans la langue de la section, qui porte sur **les travaux et activités effectués dans l'année**, dans la discipline non linguistique et, de manière plus générale, dans le cadre de la section.

Supports de l'épreuve orale

o Document **original** dont on **évite toute spécialisation** excessive

- o Textes authentiques (non traduits, non didactisés), références précisées, une quinzaine de lignes de 70 signes
- o Documents iconographiques (image, tableau, graphe...)
accompagnant ou non le texte
- o Supports sonores ou audiovisuels
- o Appui sur le réel possible

Pour l'Ile-de-France :
objectif pour 2014-2015 ?

o **Liste des thèmes** qui ont été traités pendant l'année en SVT + **Liste des activités et/ou des productions** réalisées dans le cadre de la DNL

	Première partie	Deuxième partie
Durée	10 min	10 min
Notation	10 points	10 points
Évaluateurs	Un professeur de langue vivante et, sauf impossibilité, un professeur de la DNL. Ces professeurs ne sont pas ceux de l'élève durant la classe terminale	
Langue parlée	Langue de section	
Activités	Rendre compte du document de manière précise et nuancée pour en dégager les idées maitresses et les centres d'intérêt	Participer à un échange de manière active : cet entretien est conduit par le jury de manière libre, en évitant des questions stéréotypées
Supports	En appui sur un document ou un support d'activités	- Portant sur les travaux et activités effectués dans l'année, dans la DNL, et dans le cadre de la section. - Peuvent porter également sur l'ouverture européenne
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Clarté de l'exposé et intelligibilité du contenu exprimé par l'élève - Aptitude à analyser et à argumenter - Qualité de l'information et culture du candidat dans le domaine considéré - Richesse et précision de l'expression et correction grammaticale de la langue parlée 	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à réagir spontanément à des questions non préparées mais relatives à un document connu - Donner un avis, une information - Formuler une appréciation - Participer à un échange de manière libre

Deux types de compétences principalement évaluées

- o Évaluation de la prise de parole en continu
- o Évaluation de la prise de parole en interaction
- o Envisager une progressivité de leur apprentissage sur 3 ans

Thèmes à traiter en terminale

- o Les thèmes choisis doivent autoriser des ouvertures culturelles dans la langue cible en permettant d'aborder des enjeux sociétaux dans les différents pays où se pratique la langue cible ;
- o Ils doivent être accessibles aux élèves sans engendrer plus de difficultés de compréhension ;
- o Divers thèmes permettent une continuité des apprentissages pour des élèves de Terminale L et ES qui souhaitent suivre l'enseignement de la DNL SVT.

La liste des thèmes fournis pour l'Ile-de-France est susceptible d'évoluer, notamment pour tenir compte des enseignements groupés correspondant aux 3 filières générales

Nombre de thèmes à traiter

- Pour un enseignement hebdomadaire de 0,5 à 1 h 00 en DNL, il semble raisonnable de traiter entre 3 et 4 thèmes choisis parmi les thèmes possibles ;
- Pour un enseignement plus conséquent, on pourra aller jusqu'à 5 à 6 thèmes ;
- Le traitement de 3 thèmes reste le seuil minimal.